

Ecrit par Andrée Brunetti le 25 juin 2020

# Budget supplémentaire 2020 au menu du Conseil départemental de Vaucluse



Covid-19 oblige, seulement 14 élus sur 34 dans l'hémicycle de l'assemblée départementale lors de sa dernière séance publique, avec distanciation sociale d'un fauteuil sur trois occupé. Les autres avaient envoyé une procuration. Maurice Chabert, le président toujours en convalescence « qui se remet bien » est remplacé par le 1er vice-président, Thierry Lagneau.

Première des 33 délibérations, l'entretien de la voirie des 2 600km de routes de Vaucluse avec 33,5M€ supplémentaires pour des projets structurants comme à Réalpanier ou à l'échangeur ouest de Monteux. La suppression du passage à niveau 15 et la création d'un giratoire sécurisé sur les communes de

Ecrit par Andrée Brunetti le 25 juin 2020

Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue donne à l'élue écologiste Sylvie Fare l'occasion, une fois de plus, de dénoncer « les investissements qui augmentent l'artificialisation des sols ».

### **« Vote d'une mesure expérimentale pour les bénéficiaires du RSA. »**

Pour aider une partie des 16 000 bénéficiaires du RSA (*Revenu de solidarité active*) à retrouver un emploi, même ponctuel, une mesure expérimentale a été votée pour cumuler leur allocation avec des revenus supplémentaires générés par un coup de pouce donné par les paysans qui ont besoin de main d'œuvre agricole en période de récolte de fruits et légumes.

Pendant un long moment, le grand financier du département, le vice-président Jean-Baptiste Blanc a dressé le bilan du Compte Administratif 2019. Les recettes de fonctionnement progressent de 611 à 622 M€ grâce au produit des droits de mutation induit par le marché de l'immobilier qui grimpe à +7,8%. Pèle-mêle 189 M€ pour l'aide sociale, 108 M€ pour l'insertion, 33,2 M€ pour le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours). Et le contribuable vauclusien peut se frotter les mains : le département est le 3<sup>e</sup> de France à garder un taux de fiscalité de seulement 15,13% sur le foncier bâti, inchangé depuis 2017, alors que nos voisins du Gard en paient près de 25 %. En revanche, côté RSA, le montant global des allocations dépasse le cap des 100M€, mais n'est que partiellement compensé par l'Etat (58,3M€). Tout le reste, (soit 39,1M€), reste à notre charge.

Parmi les équipements réalisés en 2019, à noter la réhabilitation du Collège Giono à Orange (0,4M€), de Vallis Aeria à Valréas, le démarrage de la construction du nouveau pôle de recherche et de conservation du patrimoine (Archives départementales) à hauteur de 6,6M€, le programme Véloroute (2,3M€), l'installation du réseau de Très Haut Débit (31M€).

La culture et le sport reçoivent 7,2M€, dont 637 000€ pour l'Orchestre régional Avignon Provence, 627 000 € pour le Festival d'Avignon, 498 000 € pour l'Auditorium Jean-Moulin au Thor, 300 000 € pour les Chorégies d'Orange, 220 000 e pour l'Opéra d'Avignon, 200 000 € pour la Scène nationale de la Garance à Cavaillon. 84 500€ pour l'AVB (Avignon Volley-Ball).

Le soutien au tourisme, fortement impacté par le coronavirus, s'élève à 2 706 000€ via la structure VPA (Vaucluse Provence attractivité), autres subventions de 302 000€ à destination de la Chambre d'agriculture et 116 000€ pour la Chambre des métiers et de l'artisanat.

### **« Notre ambition est de venir en aide aux plus fragiles. »**

« Notre ambition, malgré la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, est de venir en aide aux plus fragiles, de préserver l'essentiel, c'est à dire la qualité des services rendus aux vauclusiens en utilisant au mieux l'argent public » conclut Jean-Baptiste Blanc.



Ecrit par Andrée Brunetti le 25 juin 2020

Une unanimité qui traverse quasiment l'ensemble de l'hémicycle, même l'élu de la Ligue du Sud, Yann Bompard votera le texte saluant « les efforts d'épargne, le maintien des investissements et la baisse de la dette ».

Concernant le projet de Budget Supplémentaire 2020, 6M€ seront consacrés au RSA dont le montant a été revalorisé de +0,9% au 1er avril dernier. Par ailleurs, 1M€ sera alloué au dispositif 'Chèque vacances' alloué aux salariés qui ont continué à travailler pendant le confinement (personnels soignants, caissiers, livreurs...). D'un montant de 500€, ils permettront de payer hôtels, restaurants, campings, centres de loisirs et ainsi de relancer le tourisme de proximité.

Avant de lever la séance, le président par intérim, Thierry Lagneau se félicitera de l'évolution favorable de la situation financière du Vaucluse « Mais, dans le contexte post-Covid-19, elle reste fragile, donc l'heure est à la prudence pour les mois qui viennent ».